

Séance du Conseil municipal – Samedi 21 mars 2026 à 10h00 – salle Yves Abric

L'ordre du jour de la séance du samedi 21 mars 2026 sera le suivant :

Ouverture de la séance, appel et installation des conseillers municipaux dans leurs fonctions par le Maire sortant, Monsieur Jean-Pierre RICO.

Désignation du ou de la secrétaire de séance.

Présidence de la séance par le plus âgé des membres présents jusqu'à l'élection du Maire.

Désignation de deux assesseurs au moins.

Appel nominal des élus et comptabilisation des membres présents et représentés par le Président de séance.

AFFAIRES GÉNÉRALES

2026-03-21/1 Élection du Maire

2026-03-21/2 Détermination du nombre d'adjoints

2026-03-21/3 Élection des adjoints au Maire

Lecture de la charte de l' élu local par le Maire élu.